

OFIS PUBLIK
AR BREZHONEG



OFFICE PUBLIC
**DE LA LANGUE
BRETONNE**

L'édition en langue bretonne et en gallo

Office Public de la Langue Bretonne
Pole Étude et Développement
Observatoire des pratiques linguistiques
2016

Méthodologie.....	4
Les éditeurs	4
L'édition en langue bretonne : 1/3 des éditeurs ne publie qu'en langue bretonne 3 éditeurs principaux regroupent la moitié des titres parus.....	8
Le travail entre éditeurs.....	9
L'édition en langue bretonne en cours de mutation.....	10
Le volume de titres publiés en hausse	11
La montée en puissance du secteur jeunesse	12
De la littérature en grande majorité pour les adultes	14
Les adolescents : le public ayant le moins d'offre	14
Une offre encore en majorité littéraire pour les enfants également.....	15
Adapter l'offre à la demande	15
Support : la domination incontestée du papier	16
La diffusion et la vente, les points faibles de l'édition en breton	17
Développer la lecture	20
La presse écrite	21
Les politiques de soutien à l'édition	23
L'État, financeur secondaire.....	23
Les collectivités territoriales.....	23
Le Conseil régional de Bretagne : financeur principal de l'édition en breton	23
Un soutien en retrait des départements.....	24
Les budgets	25
L'EPCC Livres et Lecture	27
L'édition en gallo	28
Annexes	30
Liste des structures interrogées	30
Chiffres clés de l'édition.....	31
Historique	33
Bibliographie	34
Sources.....	35

Méthodologie

L'étude porte sur la période 2007-2014. L'Observatoire s'est chargé de collecter les données pour réaliser cette enquête. L'OPLB assure un suivi précis de l'édition en langue bretonne : l'Observatoire des pratiques linguistiques réalise un inventaire exhaustif des titres édités en breton et en gallo depuis 2007. 2 rapports généraux ont été publiés par le service en 2002 et en 2007, comprenant un chapitre traitant de la situation de l'édition en langue bretonne. Il a ainsi été possible de comparer et de constater les évolutions opérées dans l'édition.

Pour aller au-delà d'un constat chiffré, les principaux acteurs de l'édition ont été consultés afin de connaître leur opinion et leur ressenti sur la situation actuelle de l'édition en langue bretonne, ses atouts et ses défauts et recueillir leurs préconisations pour l'avenir. 38 structures ont reçu une grille d'entretien fin août 2014, dont la moitié d'éditeurs et l'autre d'acteurs du monde de l'édition (structures publiques, organisateur de salons, bibliothèques, librairies). Plus de la moitié des structures ont répondu.

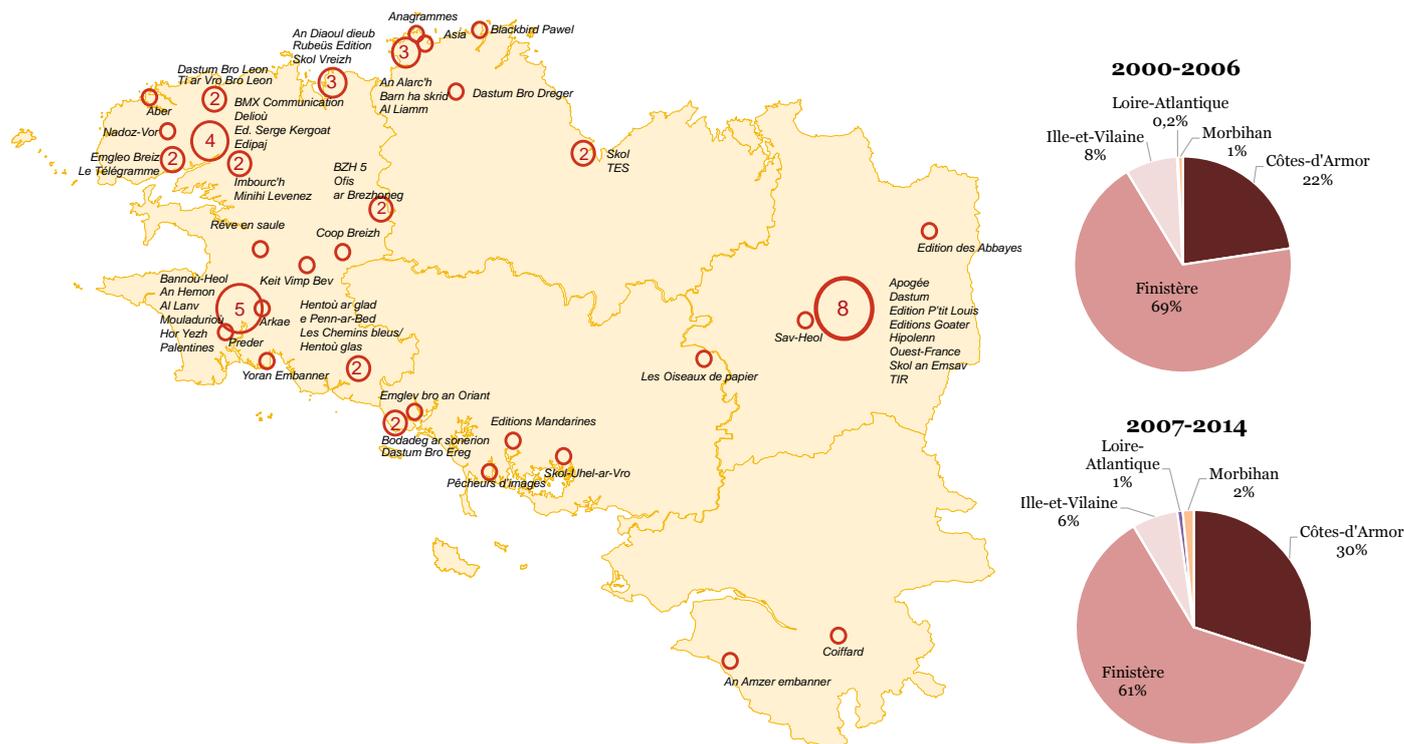
Les éditeurs

La grande majorité des éditeurs est structurée en **association**. L'activité éditoriale est portée essentiellement par des bénévoles, y compris dans les maisons d'édition qui emploient des salariés. La majorité des maisons d'édition a été créée entre 1980 et 2000 par des militants de la langue. Les nouveaux éditeurs se constituent plutôt sous forme d'entreprises. Plus de la moitié des maisons d'édition sont installées dans le Finistère, elles publient les 2/3 des titres.

L'édition en langue bretonne représente une **activité occasionnelle** pour près de la moitié des éditeurs. 20 maisons d'édition sont spécialisées dans l'édition en langue bretonne, soit 10 % des éditeurs bretons. Comme lors de la période précédente (entre 2000 et 2006), 3 éditeurs sont actifs et publient plus de 10 titres par an. Ces 3 éditeurs publient la moitié des titres en breton. L'une de ces 3 maisons d'édition, Emgleo Breiz, la seule maison d'édition ne publiant pas en « peuruvan » (le système orthographique unifié), a cessé soudainement son activité fin 2015 et a été placée en liquidation judiciaire.

Localisation des maisons d'édition ayant publié en langue bretonne entre 2007 et 2014

Répartition des titres publiés par département

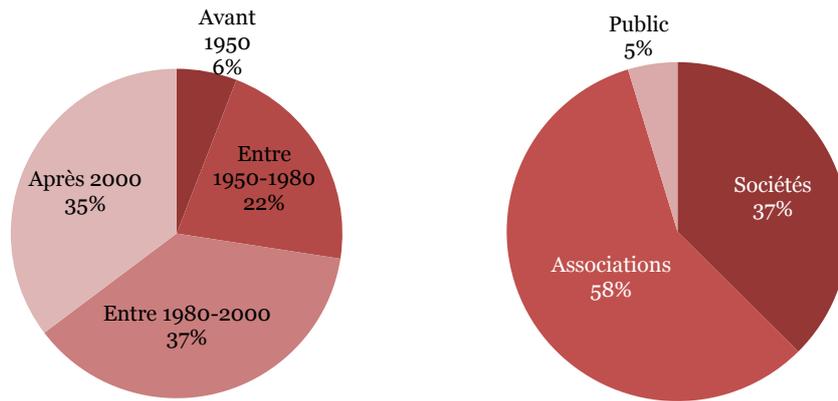


74 maisons d'éditions ont publié au moins un titre en breton entre 2007 et 2014, les 4/5 sont installées en Bretagne. 8 maisons d'édition situées hors de Bretagne ont également publié des livres en breton, dont 7 maisons d'édition parisiennes ou de région parisienne et une occitane (Toulon).

La localisation des éditeurs en breton n'a pas fondamentalement évolué par rapport au début des années 2000. Le Finistère est le département qui compte le plus d'éditeurs de manière générale (1/3 des éditeurs bretons) et cette prépondérance est renforcée dans le domaine de la langue bretonne : plus de la moitié des maisons d'édition éditant en breton est installée dans le Finistère (à l'image de la répartition des locuteurs, des élèves bilingues ou des adultes apprenant le breton). Ces éditeurs ont publié près des 2/3 des titres. Notons que la prépondérance du Finistère était encore plus marquée sur la période 2000-2006, les 2/3 des éditeurs étaient alors installés dans ce département.

Pour ce qui est des autres départements, les éditeurs sont plus nombreux en Ille-et-Vilaine (10) que dans les Côtes-d'Armor (8) ou le Morbihan (8). La place peu importante qu'occupent les éditeurs dans ces 2 derniers départements contraste avec le poids des locuteurs et des apprenants enfants et adultes dans ces territoires. Il faut cependant distinguer les Côtes-d'Armor du Morbihan : les éditeurs costarmoricains sont plus actifs (1/3 des titres édités entre 2007 et 2014). Leur poids dans l'édition bretonne s'accroît, représentant 1/5 des titres sur la période précédente. Il existe un pôle éditorial dans le pays de Lannion autour de **Kuzul ar Brezhoneg**. Par contre, les éditeurs sont peu nombreux à publier en breton dans le Morbihan, la Loire-Atlantique étant encore plus en retrait. Les éditeurs impriment la majorité de leurs livres en breton en Bretagne ; seule une minorité imprime ailleurs.

Répartition des éditeurs selon leur année de création et selon leur statut



Les 2/3 des maisons d'édition ont été créées avant 2000 dont la majorité entre 1980 et 2000, une époque de renouveau dans la militance pour la langue bretonne. ¼ des maisons d'édition date même d'avant 1980.

Les 2/3 des éditeurs ayant publié des livres en breton sont des **associations** : des maisons d'édition créées directement sous statut associatif ou des associations consacrant une partie de leur activité à l'édition (comme les ententes de pays notamment). Un 1/3 des éditeurs en breton est constitué sous forme d'entreprise (c'est souvent le cas pour les maisons nées dans les années 2000) ; ce qui constitue une évolution intéressante car cela correspond au statut le plus courant pour les éditeurs bretons qui publient en français (entreprise en société à responsabilité limitée pour la plupart). Par contre, le statut entrepreneurial ne permet pas de percevoir des **aides au fonctionnement** de la part des collectivités publiques, ce qui explique aussi la prépondérance du statut associatif pour l'édition en langue bretonne.

L'édition repose en grande partie sur le bénévolat, y compris dans les maisons employant des salariés (où le travail des bénévoles est précieux pour la correction notamment). **60% des maisons d'édition fonctionnent sans salariés**. Ces bénévoles sont avant tout des militants, avant d'être des éditeurs. Leur objectif est d'abord de développer et de promouvoir la langue, ce qui peut parfois entraîner un manque d'expérience dans le métier d'éditeur. De par leur spécificité, les éditeurs en langue bretonne peuvent se retrouver isolés par rapport aux autres acteurs de l'édition. Il semblerait que les échanges restent encore assez peu fréquents avec le monde de l'édition non-brittophone. Pourtant, ils peuvent tirer profit de l'expérience acquise par les autres éditeurs, confrontés aux mêmes difficultés (diffusion, promotion, ventes notamment).

Une minorité d'éditeurs fonctionne donc avec des salariés : **7 maisons d'édition ont des postes de travail** nécessitant des compétences en langue bretonne. L'édition en langue bretonne représente **23 postes** équivalents temps plein (ETP)¹, ce qui représente 4% des postes de l'édition en Bretagne, estimés à 540 ETP². Il s'agit de postes généralement stables, les **contrats** étant quasiment tous à **durée indéterminée** (91%), comme de manière générale pour les postes en langue bretonne (plus des 4/5 des postes de travail recensés en 2012 sont sous contrat à durée indéterminée).

¹ *La Langue bretonne dans le marché du travail en 2012*, Office Public de la Langue Bretonne 2013

² 15 923 postes de travail existent dans le secteur de l'édition en France en 2011. (Observatoire de l'économie du livre)

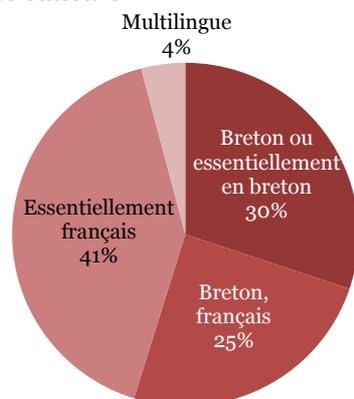
Si la dernière enquête de l'OPLB a confirmé une augmentation globale du nombre de postes de travail en langue bretonne, leur nombre est resté stable dans le domaine de l'édition entre 2006 et 2012. Les éditeurs interrogés constatent des besoins en formation, tant dans le domaine administratif (droit, gestion des structures) que dans le domaine technique (publication assistée par ordinateur, utilisation des nouveaux outils, tablettes, livres électroniques et globalement l'édition numérique). Mais ils n'ont pas affiché de perspectives de recrutement, faute de financement souvent. Ils font état de la nécessité d'avoir des personnels formés au niveau linguistique « *pour améliorer la qualité des livres même s'il y a des livres irréprochables chez certains éditeurs, mais ce n'est pas le cas de tous. Le travail de relecture et de correction demande beaucoup de temps. Le travail en amont de l'édition est très long* ». Les besoins en formations concernent aussi bien la création que la traduction. L'écriture et la traduction sont de véritables métiers, allant au-delà de la simple maîtrise de la langue. Les formations sur la traduction littéraire proposées par le Centre National du Livre pourraient être ainsi bénéfiques pour la traduction littéraire en langue bretonne.

L'EPCC Livres et Lecture propose un service de conseils aux éditeurs pour être orientés et faire face aux difficultés de l'édition, communes aux éditeurs en langue bretonne et aux petits éditeurs francophones. Les jeunes maisons édition nouvellement créées ont sollicité les conseils de Livres et Lecture en Bretagne dans le domaine des droits, comme la rédaction de contrats avec les écrivains notamment. Livres et Lecture organise des journées de formation sur des thèmes divers, qui concernent autant les éditeurs en français que les éditeurs en langue bretonne. Au-delà des journées consacrées spécifiquement à l'édition en breton, les éditeurs en langue bretonne peuvent également participer à ces journées.

La situation des éditeurs en langue bretonne peut être fragile y compris dans le domaine financier, comme celle des « petits » éditeurs en Bretagne (Palantines a récemment arrêté son activité en 2015). Malgré les aides publiques et le concours des bénévoles, le monde de l'édition en langue bretonne n'est pas à l'abri des risques de liquidation. La maison d'édition an Here a fait faillite en 2004, ce qui fut un coup dur pour l'édition et pour la langue de manière générale. 2 éditeurs ont également cessé leur activité au cours des 2 dernières années : Delioù, spécialisé dans les livres jeunesse, en 2013, et Emgleo Breiz en 2015, l'une des 3 maisons d'édition publiant le plus de titres, aussi la seule qui n'éditait pas en orthographe unifiée.

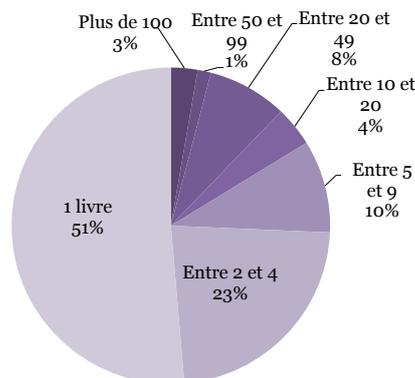
L'édition en langue bretonne : 1/3 des éditeurs ne publie qu'en langue bretonne 3 éditeurs principaux regroupent la moitié des titres parus

Les langues éditées par les éditeurs



Un tiers des éditeurs est réellement spécialisé dans la langue bretonne, avec des publications uniquement en breton ou la majorité des titres ; ce qui représente une vingtaine de maisons d'édition, soit 10% des maisons d'édition bretonnes. Près de la moitié des éditeurs ayant publié au moins un titre au cours des dernières années éditent majoritairement en français, et ne sont pas spécialisés dans l'édition en breton.

Répartition des éditeurs selon le nombre de titres parus entre 2007 et 2014



Lecture : 3% des éditeurs ont publié plus de 100 titres entre 2007 et 2014

L'édition en langue bretonne est une activité occasionnelle pour plus de la moitié des éditeurs : la plupart n'ont publié qu'un titre entre 2007 et 2014. Le nombre de titres publiés par les éditeurs chaque année est en moyenne de 20 en Bretagne, comme en France. **La moyenne est de 1,3 titre chez les éditeurs en langue bretonne**, la moitié de ces éditeurs publiant en premier lieu en français, et l'édition n'étant pas leur seule activité, pour une bonne part d'entre eux.

L'édition en langue bretonne est un secteur concentré. **3 maisons d'édition publient habituellement plus de 10 titres par an**, sur la période étudiée : **Keit Vimp Bev**, **Ti Embann ar Skoliou³**, et **Emgleo Breiz**. Ces 3 maisons d'éditions concentrent près de la moitié des titres publiés depuis 2007.

³ TES est une maison d'édition publique, un service de Canopé Rennes, le réseau de création d'outils pédagogiques de l'académie de Rennes. TES est financée principalement par la Région et par l'État (Éducation Nationale).

Le travail entre éditeurs

Même si beaucoup d'éditeurs restent isolés, certaines structures, partageant la même vision de la langue, travaillent depuis longtemps ensemble.

Ainsi, **Kuzul ar Brezhoneg** est actif dans la structuration de l'édition en langue bretonne et propose des services aux adhérents : il fournit un soutien aux associations n'ayant pas de salariés notamment, pour réaliser, favoriser et professionnaliser leur activité. Il propose un service en amont de l'impression (préparation de manuscrits, conception de maquettes, mise en page de publications, contact avec les imprimeurs, relecture). Il assure également le travail d'un diffuseur-distributeur (présence sur stands et salons, gestion des stocks notamment). Kuzul ar Brezhoneg représente le ¼ des titres édités et regroupe 8 éditeurs. La moitié des 10 éditeurs ayant le plus publié de titres en breton est membre de Kuzul ar Brezhoneg, mais aucun des 3 premiers qui sont des structures suffisamment grandes pour avoir une équipe de salariés et réaliser eux-mêmes les services proposés par Kuzul ar Brezhoneg.

L'édition en langue bretonne en cours de mutation

Le monde de l'édition en langue bretonne change. Le nombre de titres publiés augmente, essentiellement parmi les titres **jeunesse**, alors que les 3/4 des titres étaient encore destinés aux adultes il y a 10 ans. L'activité éditoriale en langue bretonne progresse même à un rythme plus rapide que l'activité éditoriale de manière générale en Bretagne, depuis 2012 notamment. L'offre commence à se diversifier pour les enfants. Il manque encore des ouvrages avec un contenu actuel, et plus globalement il y a peu d'ouvrages dans le domaine scientifique ou documentaire. L'offre la plus étroite reste encore celle destinée au public adolescent, malgré le travail accompli grâce aux prix littéraires.

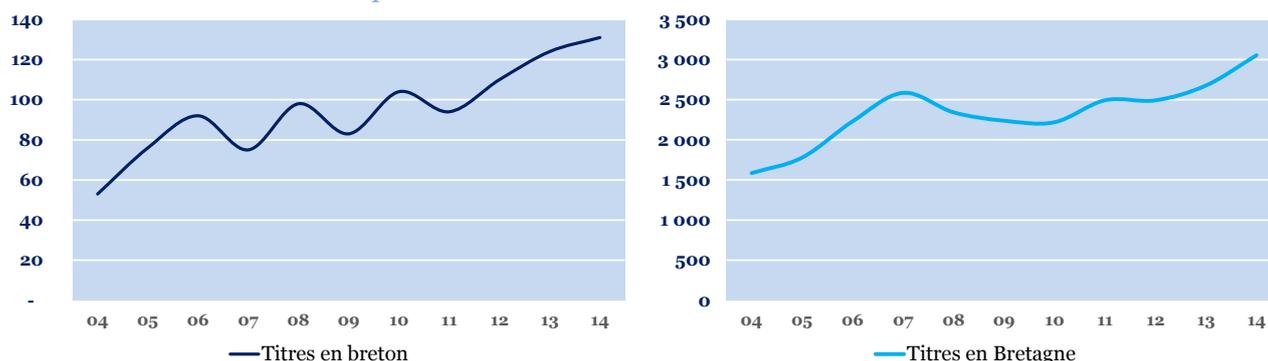
Pour les adultes et les adolescents, la création est plus fréquente que la traduction d'œuvres. Par contre, plus de la moitié des titres pour enfants sont des traductions.

Les 2/3 des publications relèvent du domaine de la littérature. Il reste à travailler sur la qualité des manuscrits, tant du côté des créations que des traductions pour être plus attractif.

Le poids du papier est encore important dans l'édition en langue bretonne qui accuse un retard dans l'offre de livres numériques, comme c'est le cas en Bretagne de manière globale. Ce support est encore peu développé, il offrirait pourtant des atouts à l'édition dans une langue minoritaire.

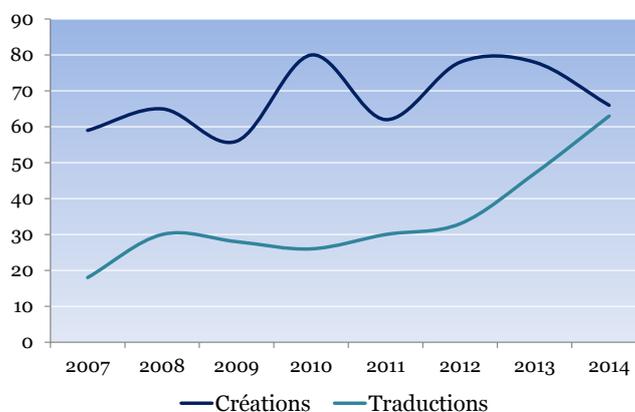
Le volume de titres publiés en hausse

Évolution du nombre de titres publiés ces 10 dernières années



Le nombre de titres publiés en breton suit l'évolution globale de l'édition bretonne toutes langues confondues. Au cours des 10 dernières années, la moyenne des titres parus en breton par an s'est élevé à 94, soit environ 5% des livres édités en Bretagne⁴. **Leur nombre a doublé entre 2004 et 2014.** Il a longtemps varié entre 80 et 100. Le volume des titres augmente nettement depuis 2012 : +40% de titres supplémentaires ces 3 dernières années. On est dans un contexte de croissance constante en Bretagne également, ainsi qu'en France ces 10 dernières années, avec une dynamique dans le domaine des livres jeunesse, des bandes dessinées, et des ouvrages de loisirs, vie pratique. Le rythme de croissance de l'édition en langue bretonne est encore plus rapide que l'édition en général ces 3 dernières années. Plus de 100 titres paraissent chaque année depuis 2012 (131 en 2014).

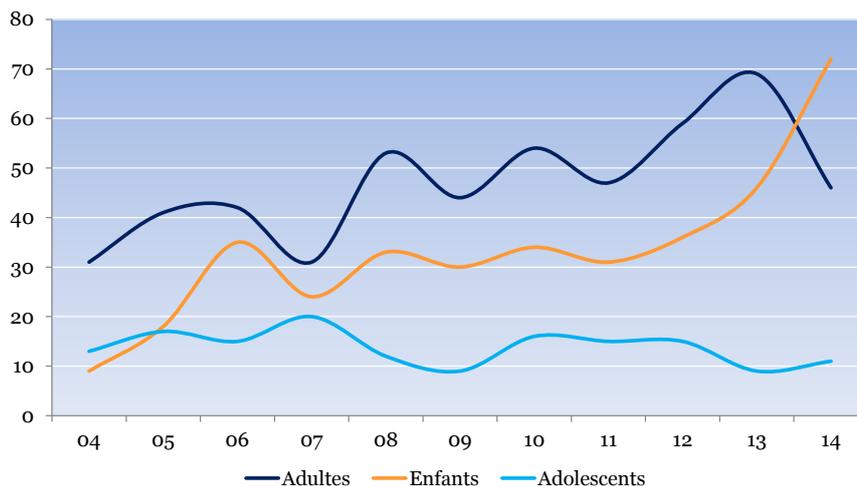
Évolution du nombre de titres créés et traduits en breton



Ce sont surtout les traductions qui ont tiré la croissance. On remarque un doublement du nombre d'œuvres traduites depuis 2011, les créations étant plus fluctuantes avec entre 60 et 80 titres chaque année. L'augmentation des traductions provient essentiellement de la **hausse des titres pour enfants** : les 2/3 des livres traduits ces 5 dernières années leurs sont destinés. Il s'agit d'albums pour la majorité d'entre eux (60%) ou de manuels scolaires (30%). Le nombre de traductions augmente également pour les adultes : on est passé de 8 titres en moyenne avant 2012 à plus de 18 en 2013, par exemple, année de lancement du **programme de traduction littéraire** mis en place à l'initiative de la Région Bretagne. On note donc une nette accélération depuis 2012, due en partie à la politique linguistique de la Région.

⁴ 2 335 titres paraissent chaque en moyenne en Bretagne (source : Observatoire du dépôt légal).

Évolution du nombre de titres selon les lecteurs

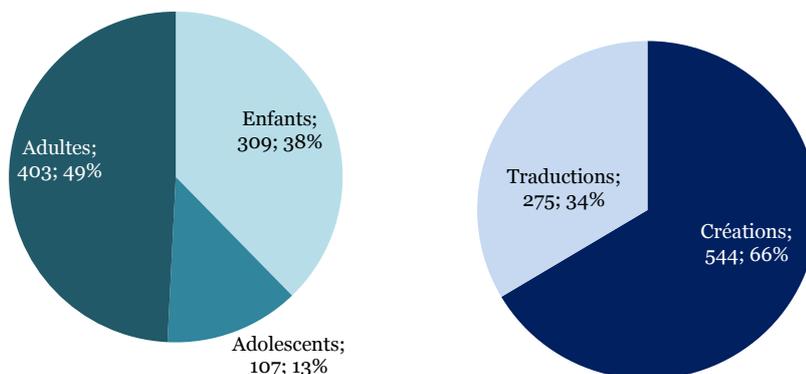


Les titres pour enfants sont en très forte augmentation depuis 2012 (+23%) ; leur nombre dépasse aujourd'hui le nombre de titres pour les adultes.

Le nombre de lecteurs potentiels augmente grâce au développement de l'enseignement bilingue : les filières bilingues scolarisaient 6 200 élèves supplémentaires en 2014 par rapport à 2004, soit une augmentation de 64% en 10 ans, près de 5 000 d'entre eux dans le 1^{er} degré. L'enseignement bilingue joue un rôle moteur dans la présence de la langue dans la société et l'activité en langue bretonne. Il encourage les éditeurs à se tourner plus encore vers le secteur de l'édition jeunesse.

La montée en puissance du secteur jeunesse

Répartition des titres édités entre 2007 et 2014



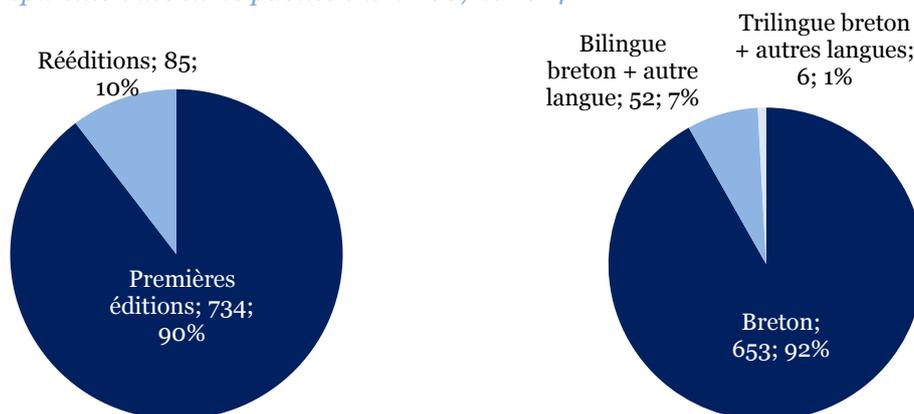
L'édition en langue bretonne a évolué : la répartition des titres adultes et titres jeunesse est beaucoup plus équilibrée qu'il y a 10 ans, où les 3/4 des titres publiés étaient destinés aux adultes, (en France, à peine 1/3 des titres est à destination de la jeunesse : 21% sont des livres pour la jeunesse et 8 % sont des manuels scolaires). La place de la jeunesse dans l'édition en langue bretonne est donc une particularité forte désormais.

La création continue pourtant à être plus importante que la traduction : les 2/3 des livres sont écrits directement en breton (il s'agit d'un pourcentage identique à l'édition en basque ; par contre, en langue française, la création représente 80% de l'édition). Cette tendance est surtout vraie pour le secteur adulte (80% des titres sont des créations). Seuls les titres édités **pour les enfants** sont majoritairement des traductions (55%).

Des actions sont mises en œuvre pour développer la création de livres jeunesse. En premier lieu, les prix littéraires, organisés par **FEA**⁵ et créés en 2004, ont permis l'édition de 117 romans ou nouvelles. 1/4 des titres publiés pour la jeunesse sont en relation avec ces prix littéraires, dont la qualité pourrait très certainement encore s'améliorer. D'autres initiatives voient le jour du côté des associations de parents d'élèves des écoles bilingues. Un appel à l'édition de livres a ainsi été lancé en 2011 par les associations Div Yezh Bro Roazhon, Diwan ha Dihun, "*Levrioù e brezhoneg, mar plij !*" avec pour objectif de publier 3 livres pour enfants par an (1 par cycle). Cette initiative a été lancée pour, d'une part, disposer d'une offre plus large de livres pour enfants et, d'autre part, rapprocher le lectorat de l'offre car peu d'enfants ont accès aux livres en breton à la maison.

La quasi-totalité des romans jeunesse sont directement créés en breton (90%), c'est le fruit du travail accompli par les prix littéraires pour la jeunesse. De manière générale, la littérature, les romans et nouvelles pour tous les publics, sont le fruit de création plus que de traductions : les 3/4 des romans sont créés en breton. Par contre, les bandes dessinées sont essentiellement des traductions (85% des bandes dessinées publiées depuis 2007), ainsi que la majorité des albums jeunesse (2/3).

Répartition des titres publiés entre 2007 et 2014



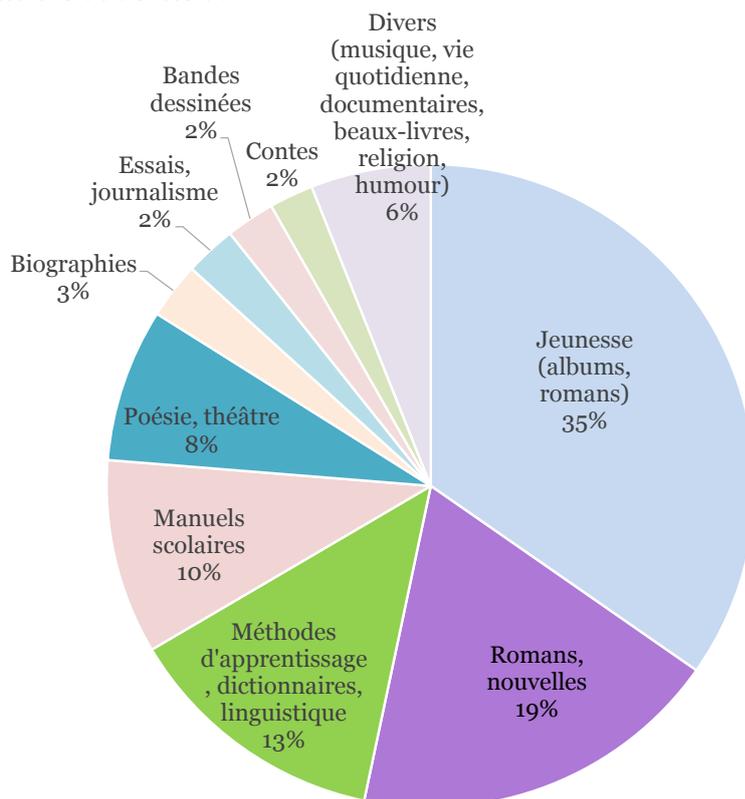
Sans prendre en compte les méthodes d'apprentissage, les dictionnaires et grammaires

Le poids des nouveautés est important : 90% des titres sont des premières éditions, comme il y a 10 ans. Ce n'est cependant pas une particularité car l'édition non-brittophone en Bretagne est constituée de nouveautés également (95% des titres).

Par ailleurs, les livres concernant la linguistique et les méthodes d'apprentissage mis à part, quasiment l'ensemble des titres (92%) est publié uniquement en langue bretonne. Une faible part des titres sont bilingues ou trilingues, ce qui correspond à ce qui est disponible en français, mais qui est en fort contraste avec l'édition en gallo par exemple. La quasi-totalité des livres publiés pour les adolescents (98%) et pour les enfants (96%) sont uniquement en breton. C'est pour le public **adultes** que l'on trouve le plus de **livres bilingues ou trilingues**, bien que ce ne soit également qu'une minorité. 15% des titres publiés pour les adultes sont bilingues ou trilingues. Il s'agit le plus souvent de recueils de poèmes, de chansons ou de pièces de théâtre. Compte tenu du nombre d'adultes apprenant le breton, il serait sans doute intéressant de publier plus d'ouvrages bilingues afin de les aider à lire en breton.

⁵ Formation Éducation Animation

Qu'édite-t-on en breton ?



Les 2/3 des titres publiés relèvent du champ de **la littérature** (jeunesse, romans, nouvelles, poésie, théâtre). Le nombre de titres dans le domaine des sciences, des loisirs de la vie pratique, reste très peu élevé, ce qui est un handicap pour attirer les étudiants et les adultes. Seuls 2% des titres publiés sont des bandes dessinées (6% des titres en France) : 20 bandes dessinées ont été éditées entre 2007 et 2014 (29 entre 2000 et 2006), dont 8 pour les enfants, 5 pour les adolescents et 7 pour les adultes. La part représentée par les livres religieux est peu élevée.

De la littérature en grande majorité pour les adultes

Près de la moitié des titres édités pour les adultes relève de la littérature (romans, nouvelles), ce qui représente 1/5 de l'ensemble des publications (1/4 des livres publiés en France est des romans) et 1/3 si l'on élargit au théâtre et à la poésie. 1/4 des titres édités pour les adultes traite de la langue, des ouvrages d'apprentissage ou des ouvrages de linguistique. L'offre est encore très réduite concernant le domaine des arts, de la vie quotidienne, des sciences humaines et de la bande dessinée.

Les adolescents : le public ayant le moins d'offre

L'offre destinée aux adolescents reste encore très peu développée. Elle n'a pas progressée depuis 2007. Entre 10 et 15 titres sont édités chaque année. L'offre manque de diversité : **les bandes dessinées pour adolescents sont de moins en moins nombreuses**, ce qui constitue très certainement une faiblesse de l'édition en langue bretonne, tandis que les 3/4 des titres pour adolescents sont des romans, publiés dans le cadre du prix littéraire créé par **FEA**. S'il n'y avait pas ce prix littéraire, il n'existerait pas de livres pour adolescents en dehors des manuels scolaires. Ce public peut tout de même bénéficier de la nouvelle offre littéraire provenant de la parution en breton d'œuvres du patrimoine littéraire mondial, publiées grâce au programme régional de traduction littéraire.

Une offre encore en majorité littéraire pour les enfants également

Plus du 1/3 de la production littéraire totale relève de la littérature jeunesse. Le nombre de publication d'albums, ainsi que des romans jeunesse a sensiblement augmenté depuis 2007. La proportion de livres édités pour les enfants est plus élevée en breton qu'en français : 38% des titres en breton sont pour les enfants (26% des titres en français édités en Bretagne et 21% globalement en France). L'explication la plus probable de ce constat est la dynamique de l'enseignement bilingue et le potentiel de jeunes lecteurs formés par cette filière, ce qui pousse les maisons d'édition à publier pour ce lectorat. En dehors des albums, des romans et des manuels scolaires, l'offre demeure, là aussi, peu variée.

Adapter l'offre à la demande

L'essentiel des titres étant de la littérature classique, il importe de diversifier l'offre même si quelques progrès ont été réalisés ces 10 dernières années. Il manque encore beaucoup de choix, notamment dans le domaine contemporain (**thrillers, romans policiers**), **la littérature pour adolescents, des séries basées sur des grands héros**. On constate également une carence de livres sur la vie quotidienne, segment de marché important pour l'édition francophone.

Le secteur des bandes dessinées apparaît très en retrait. A l'exception de 2 mangas publiés pour les adolescents, les premiers édités en breton en 2007, il n'existe pas de livres pour eux en dehors des manuels scolaires, et des livres publiés dans le cadre de Priz ar yaouankiz, principalement des romans. On manque de livres pour apprendre la langue aux enfants, des livres consacrés à la langue, sans pour autant être des manuels scolaires, comme des imagiers, domaine dans lequel Bannoù-Heol commence à se lancer. An Here était positionné sur ce créneau, sa faillite constitue encore un coup dur pour l'édition en langue bretonne.

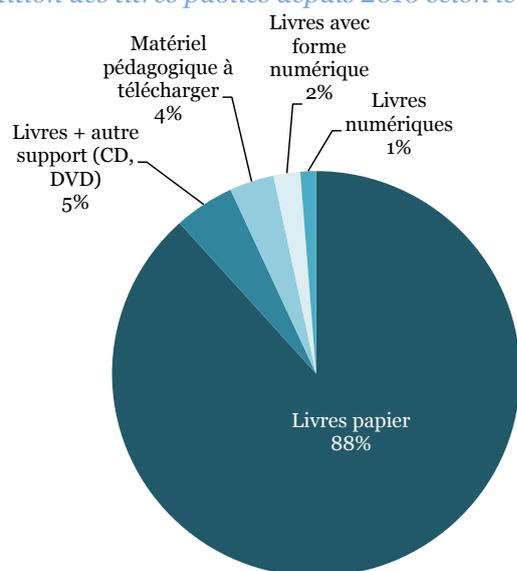
Il importe d'inciter les plus jeunes, et notamment ceux apprenant la langue, à lire en breton. Ce lectorat potentiel croît rapidement du fait de la hausse des effectifs bilingues. Par ailleurs, on estime entre 500 et 600 le nombre d'adultes nouvellement formés à la langue bretonne chaque année. Leur nombre augmente grâce aux formations longues. Ce sont également des lecteurs potentiels puisque ces brittennois en devenir sont enclins à acheter des livres pour leurs enfants.

Il manque également des supports audio pour les apprenants, tant adultes qu'enfants, des livres pour les très jeunes enfants de moins de 2 ans. Bannoù Heol commence à combler ce vide par l'édition des albums de « *Petit Ours brun* » depuis 2005.

Ces nouveaux lecteurs potentiels semblent plus exigeants tant sur la forme que sur le fond. Ainsi, au-delà du niveau de langue des ouvrages et de la question de la relecture, il importera dans le futur de mener à bien un travail sur l'écriture et la création pour attirer ce nouveau public vers la lecture.

Support : la domination incontestée du papier

Répartition des titres publiés depuis 2010 selon leur support



Le papier est encore largement prépondérant dans l'édition en langue bretonne. L'édition sur d'autres supports est peu développée : près de 90% des publications sont disponibles uniquement sur papier. Seule une faible part des éditeurs propose un autre support que le papier (CD-Rom ou DVD-Rom). La moitié de ces publications est proposée par **Ti Embann ar Skolioù**. On trouve également quelques publications ayant trait aux contes, aux albums pour enfants ou encore des recueils de chansons par Dastum par exemple.

L'édition en langue bretonne est en retard dans le domaine des livres numériques. 3% des publications sont proposées sous forme numérique et seul **1% sont strictement des livres numériques**, sans format papier alors que 21% des titres publiés en France disposent d'un format numérique (le marché du livres numériques est encore faible en France : les livres numériques ne représentent que 1% des ventes contre 20% aux États-Unis et 7 % en Grande-Bretagne⁶). De plus, l'ensemble des livres numériques en breton est constitué de **rééditions**, quand la moitié des livres numériques proposés en France sont des nouveautés : **aucune nouveauté n'avait été publiée sous forme numérique en breton avant 2015**. Seuls 2 éditeurs sur 70 ayant édité en breton depuis 2010 proposent des livres numériques. 90% des livres numériques étaient proposés par **Emgleo Breiz**, qui a cessé son activité en 2015. An Alarc'h commence à proposer des rééditions sous format numérique également. Dans le domaine de l'édition institutionnelle et pédagogique, Ti Embann ar Skolioù propose des formats pdf des manuels scolaires ou du matériel pédagogique téléchargeables par les enseignants.

Néanmoins, globalement, les éditeurs ne semblent pas encore préoccupés par l'édition numérique. « *Ce n'est pas le plus important actuellement, même s'il peut s'avérer intéressant de proposer des formes numériques pour les livres épuisés* », déclare un éditeur notamment. L'opinion commune est de dire qu'il est plus utile de promouvoir l'édition par l'audiovisuel, et de développer d'autres supports comme les livres enregistrés. Pourtant, des initiatives commencent à voir le jour dans ce domaine. Un nouveau site Internet vient de voir le jour en

⁶ Syndicat National des Editeurs

2016 *Lennadenn !*, consacré à la littérature en langue bretonne, proposant des lectures de livres. L'offre est encore restreinte, mais il s'agit d'un outil innovant et attendu.

On constate que les éditeurs sont assez timides pour suivre la voie numérique. Certains estiment qu'une partie du public souhaite lire gratuitement. D'autres pensent qu'il ne faut pas proposer les 2 formats simultanément, au risque de se concurrencer soi-même. Pourtant les 2 formats peuvent trouver en même temps leur place et leur public. Certaines études récentes réalisées en France montrent que les lecteurs de livres numériques sont assidus : **ils lisent plus que les lecteurs de support papier et ils achètent même plus de livres**⁷.

Les éditeurs ont besoin d'avoir une aide technique et d'être conseillés pour se diriger vers la voie du numérique. Tous ne prennent pas forcément conscience de l'utilité de ce nouveau support.

L'édition numérique revêt des avantages pour l'édition en langue minoritaire, qui dispose d'un lectorat réduit. L'offre numérique permet de toucher un public plus large, sans avoir de frais de stock, ni de frais d'envoi notamment. Même si les éditeurs doivent admettre la nécessité de rémunérer les services de conception des livres numériques de qualité, les dépenses économisées sur l'impression peuvent être consacrées à la création, à la correction pour améliorer la qualité des livres. Il est possible d'enrichir les livres numériques également : proposer des outils facilitant la lecture et la compréhension par exemple. On peut inclure dans un livre numérique du contenu audio et vidéo, ajouter des lexiques ou des notes. Il est important de travailler sur la présentation des livres numériques également. Il peut s'agir de l'une des solutions pour diversifier l'édition en langue bretonne, à condition de travailler sur le contenu proposé.

La diffusion et la vente, les points faibles de l'édition en breton

La diffusion des livres et leur vente restent encore aujourd'hui le principal point faible de l'édition en langue bretonne, comme il y a 10 ans. Il s'agit encore de la difficulté majeure mentionnée par les éditeurs. Ils consacrent l'essentiel de leur énergie au travail d'édition stricte et ont peu ou pas de temps pour le suivi et la vente des livres. Le mode de fonctionnement reste artisanal et non entrepreneurial. Comme l'a reconnu une maison d'édition « *Promouvoir ? Justement, on se sait pas le faire* ». Ce n'est pas une question qui concerne uniquement les éditeurs en langue bretonne, mais plus globalement les petites structures.

Une solution est d'être référencé dans les bases de données bibliographiques professionnelles, comme **Electre**, pour contrecarrer cette faiblesse et améliorer la visibilité des livres en langue bretonne. Elle permet aux éditeurs de diffuser directement leurs publications auprès des libraires. Le référencement dans cette base de données est gratuit pour les éditeurs. Livres et Lectures en Bretagne a informé les éditeurs sur cette possibilité. Electre en partenariat avec Livres et Lectures en Bretagne et l'Office Public de la Langue Bretonne a mis en place **une plate-forme numérique dédiée à l'édition en langue**

⁷Cf. « La quatrième vague du Baromètre sur les usages du livre numérique SOFIA/SNE/SGDL, 21 mars 2014 »

bretonne, « **Lenn** », présentée officiellement lors du salon du livre de Carhaix en 2016. L'objectif est de répondre aux besoins des éditeurs (ouvrages peu présents en librairie et peu médiatisés) en utilisant l'expérience d'Electre, outil interprofessionnel reconnu et utilisé dans de nombreuses librairies et dans les bibliothèques, ainsi que dans les centres de documentations des établissements scolaires. Cette plate-forme est une **avancée** pour améliorer la diffusion et la valorisation des parutions en langue bretonne. Il est à noter que les éditeurs s'engagent à passer par un distributeur-diffuseur professionnel, c'est une condition pour être soutenu par la Région Bretagne notamment. Mais la moitié des éditeurs ayant au moins édité un titre en breton entre 2007 et 2014 fonctionne encore en autodiffusion. Ils ne publient qu'une minorité des titres (16% des titres publiés).

Comme en 2007, les 4/5 des titres sont diffusés par un diffuseur professionnel, qui pour la quasi-totalité des éditeurs est **Coop Breizh**⁸ (97%). Ceux ne travaillant pas avec Coop Breizh sont des éditeurs installés hors Bretagne et ne publiant que rarement des titres en breton, l'édition en breton constituant pour eux une activité occasionnelle.

La diffusion de livres en langue minoritaire est toujours plus complexe. Le lectorat potentiel est plus réduit, le nombre d'exemplaires imprimés est peu élevé, augmentant le coût d'impression à l'unité. Confier la diffusion à un diffuseur professionnel représente une forte dépense (plus de la moitié du prix de vente va au diffuseur) d'autant plus quand le tirage moyen pour une impression est peu élevé.

On constate également que la production éditoriale en langue bretonne n'est **pas assez visible dans les librairies**. L'amélioration la visibilité des livres en breton est du ressort du diffuseur. Il convient cependant de l'aider en réalisant des fiches de présentation bilingue de qualité, afin que les commerciaux puissent promouvoir ces livres auprès des libraires. Les livres sont en forte concurrence entre eux, et notamment avec les livres en français. Il s'agit de trouver des arguments pour mettre en avant les livres en breton. La durée de vie d'une nouveauté est devenue très courte. Au bout de 6 mois, ils se font oublier. Ces difficultés ne sont pas spécifiques à l'édition en breton, les petits éditeurs de livres en français rencontrent les mêmes contraintes.

Les nouvelles technologies, et les **réseaux sociaux** qui en découlent, peuvent améliorer la visibilité des livres en breton et toucher le lectorat brittophone, sans occasionner de coût supplémentaire. Pourtant les éditeurs ne les utilisent pas encore suffisamment. Parmi ceux qui ont publié plus de 5 livres entre 2007 et 2014, un peu plus de la moitié a un compte Facebook (10 sur 17) et moins de la moitié a un compte Tweeter (7 sur 17). Ceux qui ont un compte ne sont pas très actifs sur les réseaux sociaux. C'est un des révélateurs de la faible part du temps consacré à faire « vivre » un livre après sa sortie.

Le marché du livre en breton est restreint. **Le tirage moyen d'un livre en breton s'élève à 500 exemplaires**⁹. Le nombre d'exemplaires imprimés n'a pas augmenté au cours de ces 10 dernières années. Selon les éditeurs, les ventes sont faibles. Il est difficile de dépasser les 500 ventes d'un titre, si ce n'est quelques exceptions. Bien que les ventes par titres soient relativement faibles, l'augmentation du nombre de titres entraîne nécessairement une

⁸ Coop Breizh est avec Ouest-France le diffuseur principal des publications en Bretagne.

⁹ En Bretagne, le tirage moyen d'un livre est de 2 400 exemplaires, cf. État des lieux du livre et de la lecture en Bretagne, mars 2010, Livre et lecture en Bretagne.

augmentation du volume de ventes des livres en breton. Les livres se vendant le mieux sont des titres ayant trait à la linguistique, comme les dictionnaires et les méthodes d'apprentissage : la meilleure vente de tous les titres en breton est le dictionnaire français/breton édité en 1993 par Mouladurioù Hor Yezh, avec plus de 20 000 exemplaires vendus. On trouve ensuite les albums pour enfants. Les prix littéraires soutiennent les ventes, grâce à la notoriété qu'ils apportent selon les éditeurs. Les bandes dessinées se vendent relativement bien également, comme la traduction de « *Titeuf* » vendu à plus de 2 000 exemplaires, ce qui se rapproche de la moyenne des ventes de titres en Bretagne. Les traductions d'ouvrages connus se vendent bien également comme « *Harry* » *Potter*, les œuvres d'Agatha Christie ou celles de Molière notamment.

Selon les principaux acteurs de l'édition, le nombre de lecteurs en breton reste globalement stable malgré le développement des filières bilingues et l'augmentation des lecteurs potentiels qui en découle. Il est vrai que les 4/5 des élèves bilingues sont dans le 1^{er} degré, comme il y a 10 ans, car la filière n'est pas assez développée dans le 2nd degré. La majorité de ces lecteurs potentiels a moins de 10 ans, soit un âge où on ne lit pas encore beaucoup seul. Il est important de parler davantage en français dans les médias de grande diffusion des parutions afin de sensibiliser les francophones à l'édition en langue bretonne et d'atteindre les familles, des clients potentiels, parents francophones pour la plupart, qui achètent des livres pour leurs enfants.

Il est plus difficile de vendre des livres en breton actuellement, selon certains éditeurs. Ce constat est souvent lié à la qualité des livres édités. Les nouveaux lecteurs, nouveaux locuteurs formés notamment par les formations intensives, semblent plus regardants que le lectorat militant qui achètent les livres en langue bretonne avant tout pour soutenir l'édition dans la langue. Ils sont également demandeurs de livres écrits dans une langue accessible pour des lecteurs débutants.

Pour dépasser les ventes militantes, il est indispensable d'améliorer la qualité tant dans le fond que dans la forme afin d'intéresser plus de lecteurs. Un manuscrit est parfois publié trop facilement. Les textes étant peu en concurrence, ils ne sont parfois pas assez travaillés, notamment sur le style. Au-delà d'un travail sur la langue, il s'agit également de mener une réflexion sur l'écriture.

Il est difficile de trouver les livres en librairie. On trouve rarement les publications en breton en dehors des grandes villes. Une place infime leur est réservée dans les grandes librairies et dans quelques librairies spécialisées dans la matière bretonne. On estime à environ 25 les librairies indépendantes proposant des livres en breton, soit 5% des librairies indépendantes : la moitié est située dans le Finistère, 1/4 dans le Morbihan, et le reste dans les 3 autres départements.

Internet commence à être utilisé pour dynamiser la vente de livres et pour pallier au manque de lieux de vente. Même si la vente en ligne n'est pas encore très ancrée, quelques librairies tentent d'atteindre leur public par ce mode de diffusion. Le choix de l'édition numérique pourrait également faciliter la diffusion.

Comme les ventes en librairies sont stables et pas toujours très élevées, les éditeurs cherchent à développer la vente directe, par l'intermédiaire de leur site Internet ou par **les salons littéraires**. Selon eux, ce sont les 2 meilleurs moyens de vente, les librairies se trouvant loin

derrière. Néanmoins, un meilleur référencement dans les bases de données professionnelles permettrait sans doute aux ventes en librairies de progresser. Une minorité d'éditeurs propose leurs livres en souscription pour aider et financer leurs publications. Il s'agit pourtant d'une méthode de financement efficace pour les petites structures. Le financement participatif peut être une solution pour parvenir à publier également. Nadoz-Vor est l'une des seules maisons d'édition à utiliser ce système de financement pour l'instant.

Il existe environ 60 salons ou festivals littéraires en Bretagne. Le festival du Livre en Bretagne à Carhaix est le rendez-vous majeur de l'édition en langue bretonne. Créé en 1990, il est devenu l'un des plus grands salons du livre de Bretagne, attirant plus de 10 000 festivaliers sur 2 jours. La moitié des éditeurs bretons s'y retrouve et quasiment l'ensemble des éditeurs de langue bretonne. Des prix littéraires sont attribués lors de ce festival : le prix Xavier de Langlais¹⁰ attribué par Kuzul ar brezhoneg à une œuvre en prose ou un recueil de poèmes inédit en langue bretonne et le prix de la nouvelle en breton de la Ville de Carhaix. Des animations et des débats sont consacrés à l'édition en langue bretonne. Depuis 2007 FEA organise des animations, des ateliers et des spectacles pour les enfants, korn ar vugale, autour de la lecture. Bien que moins important que le festival de Carhaix, les festivals de Vannes et de Guérande accordent une place également à l'édition en langue bretonne.

Développer la lecture

Pour développer l'édition, il convient de développer également la lecture. Il est nécessaire de faire vivre les livres en organisant des animations. Le travail d'éditeur ne se termine pas une fois le livre imprimé. Ce travail d'animation est réalisé par les libraires membres de Kenstroll, en invitant les écrivains pour des séances de dédicaces notamment, pour présenter leurs livres et échanger avec les lecteurs. Il convient d'accompagner les ouvrages au moment de leur parution. Il existe un réel potentiel de développement dans ce domaine, l'activité d'animation étant quasi inexistante en breton.

A l'exception de quelques médiathèques comme celle de Quimper, Quimperlé, d'Ergué-Gabéric et de Brest, toutes situées sur le Finistère, les bibliothèques ne proposent pas d'animations autour des livres et de la lecture en breton. Une coopération peut se mettre en place directement entre les éditeurs et les bibliothèques, comme le fait par exemple Brud Nevez en réalisant des échanges autour de la lecture en partenariat avec la bibliothèque d'étude de la Ville de Brest. L'une des antennes de la Bibliothèque départementale des Côtes-d'Armor est spécialisée dans les livres en breton : ouverte en 2009, l'antenne de Cavan propose un fonds en langue bretonne. Elle permet aux autres bibliothèques de se fournir et d'alimenter leur propre fonds. Elle réalise également un travail de conseil et de formation pour sensibiliser les bibliothécaires à l'édition en langue bretonne. Ce fonds est désormais en libre accès aux particuliers depuis 2014. En revanche, de par sa localisation, en milieu rural à Cavan, cette structure n'est pas facilement accessible pour le public et notamment les élèves bilingues.

Face à cette offre institutionnelle peu développée, des initiatives venant du monde associatif ont vu le jour. Le Centre de Ressources Culturelles Celtiques (KDSK, kreizenn dafar

¹⁰ Ce prix a été créé en 1976, avant la mise en place du festival du livre de Carhaix.

sevenadurel keltiek), méditahèque associative, présent à Vannes depuis 2001 et à Saint-Herblain depuis 2008, réalise un travail sur la diffusion et la promotion de l'édition en langue bretonne.

Les bibliothécaires ne travaillent que très peu avec les enseignants bilingues. Il est important de développer la médiation en proposant des animations, des spectacles autour de la lecture avec des professionnels. Beaucoup d'éditeurs proposent ce type d'animations pour financer leur activité éditoriale. Cette voie devrait également être exploitée par les éditeurs en langue bretonne. Il n'existe aucun médiateur proposant des animations en langue bretonne dans le répertoire dressé par Livres et Lecture fin 2014¹¹ par exemple.

Il est important d'organiser des séances d'initiation à la lecture en breton pour les enfants ne bénéficiant pas d'un enseignement bilingue, pour les adultes apprenant le breton afin de les informer de la richesse de l'édition en langue bretonne et de les y sensibiliser. Les bibliothèques sont des acteurs majeurs du développement de la lecture. Elles permettent l'accès aux livres en breton à un public éloigné des lieux de ventes. Elles donnent l'occasion à des titres d'être connus des lecteurs, notamment des apprenants, et de former de nouveaux lecteurs. **Les bibliothèques peuvent encore connaître des difficultés pour être informées des nouveautés en breton.** Elles sont pourtant informées des sorties littéraires par la plupart des éditeurs. Le référencement dans les bases de données professionnelles est indispensable pour améliorer ce travail en commun. La plateforme « lenn » a été créée également pour répondre à ce besoin. Pour entamer ce travail, l'OPLB en association avec l'EPCC Livres et Lecture a dressé une liste des titres indispensables dans une bibliothèque. Cette liste propose d'orienter les bibliothèques dans le choix d'un fonds de base en proposant 10, 20 ou 50 titres. Les collectivités locales ont un fort potentiel de développement et d'enrichissement du fonds breton de leurs médiathèques. Les signataires de la charte Ya d'ar Brezhoneg ne sont pas encore nombreux à avoir choisi l'action consistant à créer un fonds d'ouvrages en breton dans les bibliothèques municipales et de l'alimenter régulièrement : 1/4 des signataires (50 sur 185) et un 1/3 de ceux ayant une population de plus de 2 000 habitants ; 10% des signataires ont réalisé cette action.

La presse écrite

Les éditeurs de revues en langue bretonne sont les mêmes que les éditeurs de livres en breton. Le visage de la presse écrite en langue bretonne n'a pas énormément évolué au cours de ces 10 dernières années. Les changements datent du début des années 2000 avec la création de magazines pour enfants (Rouzig et Louarnig) et pour adolescents (Meuriad, qui ne paraît plus depuis 2007 par manque d'abonnés) par **Keit Vimp Bev**. On a connu une période partant du milieu des années 90 sans aucune offre pour les jeunes lecteurs. Puis le développement de l'enseignement bilingue a permis l'émergence de nouveaux médias. Ces journaux sont le fruit d'une coopération avec d'autres éditeurs occitans et basques, regroupés dans l'association Coopelingua, avec pour objectif de faire diminuer les coûts d'édition en mutualisant les frais d'impression notamment. Rouzig est conçu par Keit Vimp Bev, traduit en occitan et imprimé en Bretagne dans les 2 langues. Depuis 2011 Louarnig est conçu et imprimé directement par

¹¹ Répertoire des médiateurs du Livre et de la Lecture en Bretagne – novembre 2014

Keit Vimp Bev (auparavant il était écrit en occitan et traduit par la suite en breton). Le nombre d'abonnés est resté stable, bien qu'étant encore assez peu nombreux, compte tenu des lecteurs potentiels : environ 650 abonnés pour Rouzig (leur nombre était de 700 en 2001 au lancement de la revue) et entre 350 et 400 pour Louarnig.

Avant les années 2000, l'offre consistait exclusivement en des revues littéraires et culturelles pour un public d'adultes : **al Liamm** et **Brud nevez** essentiellement. Ces revues existent toujours, al Liamm ayant fêté son 400^{ème} numéro et Brud Nevez son 300^{ème} en 2013. Grâce au travail des bénévoles, Brud Nevez continue à paraître malgré la faillite d'Emgleo Breiz fin 2015.

La nouveauté dans le monde de la presse mensuelle a été la création de la revue pédagogique **#brezhoneg**, par Skol an Emsav fin 2013, proposant aux apprenants de progresser en breton. L'unique mensuel d'information générale depuis 1980. Bremañ a fait le choix de paraître moins souvent. Il paraît désormais tous les 2 mois depuis 2015, Il contient plus d'articles, le nombre de pages par numéro ayant augmenté.

Il n'existe que 2 hebdomadaires en langue minoritaire en France, dont un en breton (l'autre est occitan) : **Ya !** Créé il y a 10 ans, a fêté son 500^{ème} numéro en janvier 2015. Ya ! fonctionne avec 1 poste de travail de journaliste-maquettiste et une équipe de journalistes bénévoles qui assure les 2/3 du contenu de la publication. Ya ! reste le journal le plus lu : 1 350 exemplaires sont imprimés pour environ 1 250 abonnés (diffusés à 90% par abonnement donc).

Les grands quotidiens généralistes comme Ouest France et le Télégramme n'accordent pas une place plus importante au breton qu'il y a 10 ans. Ils consacrent des rubriques hebdomadaires au breton.

La situation de la presse reste fragile. A l'image de ce qui se passe pour les livres, l'offre n'est pas très diversifiée, notamment pour les jeunes et les adolescents. Il manque encore des journaux comportant des articles de fond sur des sujets divers, des magazines féminins ou masculins et ayant une périodicité plus fréquente.

Les journaux en breton sont essentiellement vendus par abonnement, pour les 4/5^{ème}. Ces journaux profitent du réseau de diffusion des livres en breton, même s'il est restreint : les librairies spécialisées, les bibliothèques qui ont un fonds en breton et les festivals. Leur absence du réseau de distribution ordinaire les rend pourtant confidentiels, les Bretons ne connaissent pas leur existence. Le marché est trop petit pour financer une diffusion en kiosque.

Les politiques de soutien à l'édition

La Région Bretagne est le principal soutien financier de l'édition en langue bretonne. Les éditeurs sont d'ailleurs de plus en plus orientés vers elle par les autres collectivités. La Région porte à bout de bras l'édition en langue bretonne, qui ne pourrait pas exister sans son soutien.

Il s'agit d'une politique de répartition des fonds et d'aide aux projets. La répartition des aides se fait par conséquent en fonction de ces projets.

Avec le programme de traduction littéraire, on commence à passer à une véritable politique de l'édition, ayant pour objectif d'offrir aux lecteurs l'accès à des ouvrages renommés, qui n'étaient accessibles qu'en édition française ou dans l'édition originale.

L'État, financeur secondaire

Par l'intermédiaire du Centre National du Livre et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'État peut attribuer des aides à l'édition. La DRAC peut ainsi apporter une aide globale aux maisons d'éditions ainsi qu'aux librairies. Ces aides sont peu connues, notamment auprès des libraires. Il a été mis un terme à la discrimination subie par les revues en langues régionales : depuis 2004, le fonds d'aide pour la presse hebdomadaire régionale et locale peut soutenir les journaux de langues régionales. Très peu de structures sollicitent l'aide du Centre National du Livre ou de la DRAC. Pourtant les dispositifs du CNL sont ouverts aux livres parus en français et en langues de France.

Les collectivités territoriales

Le Conseil régional de Bretagne : financeur principal de l'édition en breton

La politique linguistique de la Région Bretagne a évolué en 2004, avec l'adoption d'un 1^{er} texte de politique linguistique, puis d'un 2^{ème} texte en 2012.

Après avoir redéfini l'ensemble de la politique du livre en 2001¹², la Région Bretagne a proposé de mettre en place un dispositif spécifique pour aider l'édition en langue bretonne en 2006. Elle attribue des subventions à hauteur de 50 % des frais d'impression aux éditeurs professionnels (associatifs et entrepreneuriaux). La Région ne procède pas à une sélection des projets d'édition. A partir du moment où l'enveloppe budgétaire n'est pas épuisée, les projets reçoivent un avis favorable de la commission permanente. Pour rendre ce dispositif plus efficace, les éditeurs doivent respecter certains critères : notamment éditer à compte d'éditeur, travailler avec un diffuseur professionnel, promouvoir les ouvrages publiés par le référencement dans les bases bibliographiques et commerciales. Les aides de la Région couvrent la moitié des coûts d'impression avec un plafond à 3 000 € pour les livres monolingues. Les aides sont divisées par 2 pour les rééditions, ainsi que pour les livres bilingues.

Avec le **programme de traduction littéraire** lancé par la Région fin 2012, élaboré dans la continuité du 2^{ème} plan de politique linguistique de la Région Bretagne, on passe progressivement d'une politique de répartition de subventions financières et de soutien de projets, à une politique volontariste pour l'édition. L'engagement 56 du plan de 2012 consiste à développer la traduction en breton d'œuvres du patrimoine littéraire mondial. L'OPLB a été chargé d'animer un comité afin de dresser une liste d'ouvrages à traduire, liste qui doit être ensuite validée par la commission permanente de la Région Bretagne, et actualisée régulièrement. Ce comité rend un avis sur les projets retenus, sur des critères de qualité des traductions. L'objectif est d'aider la traduction de 4 ou 5 ouvrages par an. *Harry Potter*¹³ a été le premier ouvrage édité grâce à ce programme innovant. D'autres traductions ont été publiées permettant de diversifier l'offre éditoriale : le *Joueur d'échecs*¹⁴ écrit par Stefan Zweig, *Shining* de Stephen King ou *Le Misanthrope* de Molière, notamment. Ce dispositif permet aux lecteurs d'avoir accès à des ouvrages réputés du patrimoine littéraire mondial directement en breton, alors qu'ils n'étaient jusqu'alors disponibles qu'en français ou dans la langue originale. En dehors de l'aide à la traduction, l'éditeur peut recevoir les aides classiques de l'édition de livres en langue bretonne pour les frais d'impression. Les éditeurs se sont rapidement approprié ce dispositif. La majorité d'entre eux en a déjà bénéficié. Les aides vont aux traducteurs. Ce programme permet un début de professionnalisation de la traduction en breton.

Un soutien en retrait des départements

Le Finistère est quasiment le seul département à apporter un soutien à l'édition en langue bretonne. Ce département est revenu à une politique de répartition de subventions pour soutenir des projets portés par des associations ou des particuliers. Il continue à aider le fonctionnement des éditeurs finistériens. Il a toutefois mis un terme en 2012 au dispositif d'aide à la traduction et à la création d'ouvrages pour préadolescents lancé en 2005. Selon le Conseil départemental, le dispositif était peu sollicité et ne répondait plus aux besoins des éditeurs car financièrement il n'est pas intéressant de publier pour ce public adolescent. Le Finistère apporte une aide à la création littéraire pour la jeunesse en soutenant les prix littéraires organisé par FEA (priz ar vugale, priz ar yaouankiz). Depuis 2008, Ti Embann ar

¹² Jusqu'en 2001, les aides étaient attribuées par la commission permanente du Conseil régional de Bretagne sur proposition du conseil d'administration de l'Institut Culturel de Bretagne.

¹³ « *Harry Potter à l'école des sorciers* », (titre original : « *Harry Potter and the Philosopher's Stone* » traduit par Mark Kerain et édité par le temps éditeur en 2012.

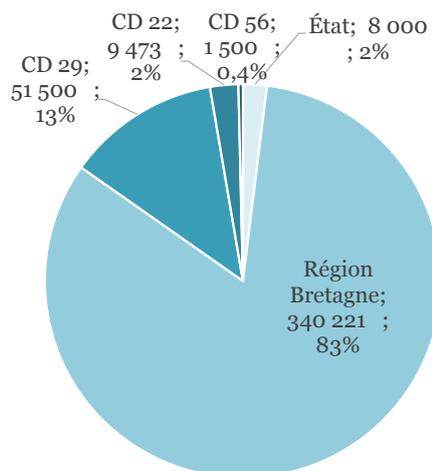
¹⁴ Titre original en allemand : « *Schachnovelle* ».

Skolioù ne reçoit plus le soutien du Conseil départemental du Finistère, département dans lequel est pourtant scolarisé près de la moitié des élèves bilingues. La campagne « chèque-journal » réalisée en 2003 pour soutenir la presse pour les jeunes n'a pas été renouvelée : le Conseil départemental a financé 1 000 abonnements à des magazines en prenant en charge la moitié du prix de ces abonnements. Le budget actuel du Finistère affiche les mêmes montants qu'il y a 10 ans : une enveloppe financière d'environ 60 000 € est répartie pour le fonctionnement des structures principales du monde de l'édition (Keit-Vimp Bev, Emgleo Breiz, Kuzul ar Brezhoneg, FEA).

L'aide apportée à l'édition en langue bretonne par les départements des Côtes-d'Armor et du Morbihan reste réduite. Elle a même baissée dans les Côtes-d'Armor depuis 2005. Les éditeurs installés en dehors du département n'étant plus aidés, Kuzul ar Brezhoneg est devenue la seule structure soutenue par le Département. Le budget du Département du Morbihan attribué à l'édition en langue bretonne est peu élevé (cf. *graphique les budgets attribués à l'édition en langue bretonne en 2013*). Sa contribution à l'aide à l'édition en langue bretonne a diminué progressivement : un éditeur continue à recevoir une aide depuis 2009 mais cette subvention a diminuée. Les Départements d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique n'apportent aucun soutien à l'édition en langue bretonne, bien que des maisons d'édition y exercent leur activité.

Les budgets

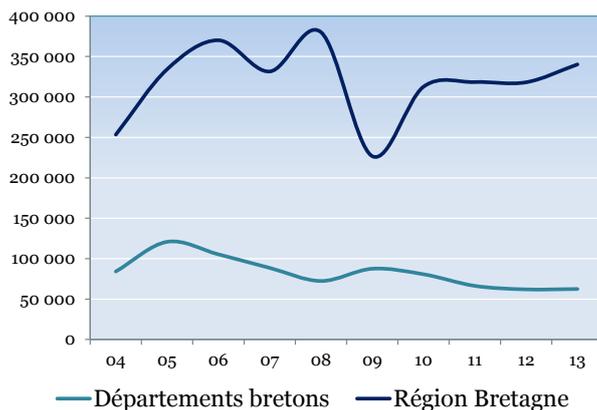
Les budgets attribués à l'édition en langue bretonne en 2013 en euro



La Région Bretagne est le principal financeur de l'édition en langue bretonne, attribuant les 4/5 des subventions versées, comme il y a 10 ans. Pourtant le budget global du Conseil régional de Bretagne (1,4 milliard en 2014) n'est guère plus élevé que celui des Départements¹⁵. Selon certains éditeurs, il serait de plus en plus difficile d'avoir des réponses favorables de la part de l'État et des Départements. Ils sont directement dirigés vers la Région. Le budget accordé par l'État à l'édition en langue bretonne est resté stable au cours des 5 dernières années. Ce budget reste très modeste par rapport à celui alloué par la Région.

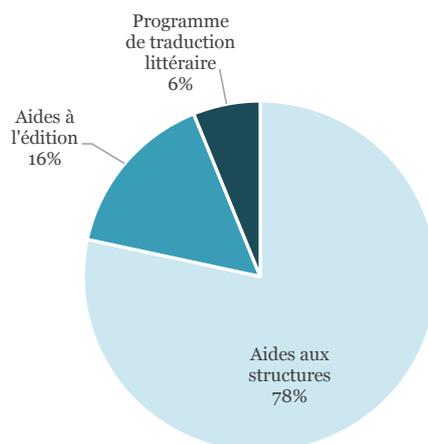
¹⁵ A titre de comparaison, voici les budgets des départements bretons : CG 22 : 0,6 milliard ; CG 29 : 1 milliard ; CG 35 : 1,03 milliard ; CG 44 : 1,3 ; CG 56 : 0,77.

Évolution des budgets des collectivités bretonnes attribués à l'édition en langue bretonne



Le budget de la Région Bretagne consacré à l'édition est plus élevé en 2013 qu'il y a 10 ans. On assiste à des fluctuations entre 2004 et 2009, le budget variant en fonction des demandes de subventions et des projets. L'enveloppe budgétaire consacrée à l'édition est stabilisée. Elle a même tendance à augmenter depuis 2010 et essentiellement depuis 2012, période à partir de laquelle les budgets des Départements baissent (-25% de subventions en 2013 par rapport à 2004). La dynamique des 2 plans de politique linguistique se manifeste clairement en 2004 et en 2012. Il s'agit d'un budget protégé qui ne diminue pas malgré les mesures générales de baisse des dépenses publiques.

Répartition du budget édition du Conseil régional de Bretagne en 2015



Plus des $\frac{3}{4}$ du budget langue bretonne de la Région Bretagne sont consacrés à **soutenir le fonctionnement des maisons d'édition**. Un quart sert à financer les coûts d'impression et de traduction. Une part encore peu importante du budget est consacrée au programme de traduction littéraire bien qu'il a progressé par rapport à 2013 (3%), première année de pleine activité du programme.

Les collectivités, et plus précisément la Région Bretagne, aident le secteur de l'édition stricto sensu : les phases de création et de diffusion ne sont pas aidées spécifiquement. Les maisons d'éditions associatives perçoivent une enveloppe globale pour soutenir leur fonctionnement. Les dispositifs culturels généraux concernant l'édition sont plus exigeants, mais ils sont plus adaptés pour accompagner le cheminement d'un livre de sa création à sa diffusion ; alors que le dispositif de soutien à l'édition en langue bretonne ne soutient que les frais d'impression. La commission permanente du Conseil régional ne donne pas d'avis sur la qualité des écrits par exemple et aucun projet éditorial n'est refusé.

Pour leur part, les éditeurs attendent des aides financières des collectivités locales ; en effet il est difficile de faire vivre une maison d'édition par les seules ventes de livres, tant en breton qu'en français. « *Tant que l'on reçoit des aides à l'impression, il est possible de publier des livres en langue bretonne ; si ce n'est plus soutenu, l'activité éditoriale en langue bretonne baissera considérablement* », déclare un éditeur par exemple. Ils ont également besoin d'être aidés pour diffuser, promouvoir et vendre leurs publications. Il est nécessaire également d'aider les auteurs, instaurer des liens entre le monde de l'audiovisuel, de l'école, le monde universitaire et littéraire pour développer la lecture également. Certaines structures demandent que l'édition numérique soit également aidée en plus de l'édition papier, comme est aidée l'impression. Il serait utile d'aider le travail de relecture et de corrections.

Pratiquement l'ensemble des aides est attribué à l'édition de livres (97%), l'édition de journaux ne reçoit que très peu d'aides directes. Les structures éditant des revues sont aidées par l'intermédiaire des aides au fonctionnement, dans le cadre de leur activité d'édition de livres. Certains besoins spécifiques à l'édition de journaux apparaissent pourtant, comme le recrutement de journalistes, avec le besoin de les rémunérer, au lieu de compter uniquement sur le bénévolat.

L'EPCC Livres et Lecture

Créé en 2008 par la Région Bretagne, les 5 départements bretons, Rennes Métropole et l'État, l'EPCC¹⁶ Livres et Lecture en Bretagne poursuit l'activité accomplie par la COOB¹⁷ créée en 1985 et le Centre Régional du Livre en Bretagne (CRLB) créé en 2001. L'édition en langue bretonne ne fait pas spécifiquement partie des missions de l'EPCC. Il n'est pas chargé précisément de s'occuper de l'édition en langue bretonne mais la langue bretonne est présentée comme une compétence transversale. Les mêmes services sont proposés aux éditeurs en langue bretonne qu'aux éditeurs de langue française. Toutefois il semblerait que les éditeurs en langue bretonne ne sollicitent pas souvent l'EPCC. Selon certains retours à l'enquête, l'EPCC et les éditeurs de langues bretonnes n'ont pas encore trouvé leur point de convergence. De manière plus générale, on constate un défaut d'échanges et de coopération entre les éditeurs en langue bretonne et le monde de l'édition, entre un monde fonctionnant en français et un autre fonctionnant en breton. L'EPCC a fait des tentatives pour mettre en relation ces deux mondes, en organisant des événements avec des thèmes communs à l'ensemble des éditeurs. Les éditeurs en langue bretonne semblent être en demande d'ateliers et d'événements se déroulant en langue bretonne. L'édition en langue bretonne a sa propre problématique, celle d'une édition en langue minoritaire, que ne rencontre pas l'édition en français. Le lectorat est encore restreint et les lecteurs ont des difficultés à avoir accès à une offre diversifiée. Les éditeurs considèrent qu'il serait souhaitable d'avoir un organisme se consacrant à l'édition en langue bretonne, fonctionnant également dans cette langue peut être sur le modèle du Centre du Livre du Pays de Galles, Cyngor Llyfrau Cymru/ Welsh Books Council, qui prend en charge l'édition en langue galloise de l'écriture jusqu'à la diffusion.

¹⁶ Établissement Public de Coopération Culturelle

¹⁷ Agence de coopération des bibliothèques et centre de documentation de Bretagne

L'édition en gallo

L'édition en gallo peut être considérée comme embryonnaire, comparée à l'édition en langue bretonne. Il est d'ailleurs difficile de parler véritablement d'une édition en gallo car **seuls 5 livres ont été recensés entre 2007 et 2014, dont 3 pour les enfants**, c'est-à-dire **moins d'1 livre par an** (0,6 en moyenne). Un imagier créé en gallo a ainsi été publié pour les enfants en 2013, par exemple. Une bande-dessinée a été traduite en gallo en 2014, "Palmer en Bertègn" (dont une version est parue en breton également).

Si l'on prend en compte les livres en français comportant des passages en gallo (grammaires, dictionnaires, lexiques, études linguistiques), on recense **40 titres** édités en 8 ans, soit 5 œuvres contenant du gallo par an. On compte essentiellement 2 éditeurs : les Éditions Label LN et Rue des Scribes.

Plus encore que pour l'édition en langue bretonne, les ventes sont réduites : « *entre 200 et 500 par titre sur 10 ans* » selon un éditeur.

Les dispositifs d'aide de la Région Bretagne sont ouverts aux livres en gallo, bien que la part du budget leur étant consacrée est faible, conséquence du faible nombre de projets présentés.

Il n'existe plus de presse éditée sur papier depuis l'arrêt de la publication du Lian en 2010. La voie numérique est explorée depuis 2014 afin de proposer un hebdomadaire, **Runje**, sans avoir les contraintes financières d'une édition papier.

Le gallo reste encore loin du monde de l'édition. Il y a peu de personnes capables d'écrire en gallo, et surtout peu de personnes capables de lire le gallo, dans une orthographe qui reste encore à être stabilisée. Le développement de l'édition en gallo ne sera pas vraiment envisageable avant d'avoir résolu la normalisation de l'écriture et tant que les locuteurs ne seront pas alphabétisés. Le choix d'écrire plutôt pour les enfants (3 des 5 titres recensés) semble répondre à un objectif pédagogique (accompagnement des séances d'initiation dans les écoles). Pourtant, il devrait quand même exister un public adulte prêt à lire des nouvelles courtes en gallo. Ce genre littéraire gagnerait sans aucun doute à être mis en avant.

Conclusion

Le nombre de titres édités en breton a augmenté ces dernières années, **dépassant dorénavant les 100 titres par an**. Cette hausse est particulièrement notable parmi les ouvrages jeunesse. Cette croissance est liée à **la politique de la Région Bretagne**, principal financeur public de l'édition en langue bretonne, ainsi qu'à **la dynamique engendrée par l'enseignement bilingue**, assurant un rôle moteur dans le développement de l'édition. Avec le programme de traduction littéraire, on assiste aux prémices d'une politique volontariste qui va au de-là d'une simple politique de répartition de subventions.

L'offre est stimulée par la demande potentielle croissante, provenant des nouveaux locuteurs formés par l'école et l'enseignement pour adultes. Cependant il est encore difficile d'atteindre ces lecteurs potentiels, à cause des problématiques liées à la diffusion. Des faiblesses peuvent aussi apparaître au niveau de la qualité des écrits. Les nouveaux locuteurs passés par les formations longues doivent également être mieux accompagnés si l'on souhaite qu'ils deviennent des lecteurs réguliers.

Bien que l'offre jeunesse se soit développée ces 10 dernières années, on observe encore des lacunes. En dehors de la littérature, l'offre manque encore de diversité. L'offre éditoriale pour les adolescents reste ainsi particulièrement étroite. L'édition en langue bretonne reste cependant créative : on crée plus de livres directement en breton que l'on en traduit.

Le monde de l'édition en langue bretonne n'a pas profondément changé ces dernières années mais il importe tout de même de noter la faillite d'Emgleo Breiz en 2015, 3^{ème} éditeur en langue bretonne en termes de production éditoriale. Les éditeurs éprouvent tous des difficultés pour vendre leurs livres. Le choix d'une écriture moins employée et de plus en plus délaissée par les moins de 50 ans a handicapé encore plus les ventes de cette maison d'édition.

L'activité éditoriale repose encore beaucoup sur le bénévolat. Malgré les avancées constatées, l'édition en langue bretonne reste donc fragile. Elle se maintient grâce aux aides publiques et au soutien de la Région Bretagne précisément.

La presse en langue bretonne est également fragile, obligeant Bremañ notamment à une parution bimestrielle. L'offre s'est toutefois élargie avec la création de la revue pédagogique pour les apprenants, # Brezhoneg.

Les éditeurs ne se dirigent pas aisément sur la voie du numérique. Pourtant cette nouvelle édition apporte des avantages à l'édition en langues minoritaires, à condition de travailler le contenu. La difficulté majeure et le principal défaut de l'édition en langue bretonne continuent à être la **diffusion**. Les éditeurs concentrent leur activité essentiellement sur l'édition stricto sensu. La majorité du budget des collectivités publiques finance cette phase de l'édition. Il conviendrait de pouvoir soutenir et de consacrer plus d'énergie aux autres phases de la chaîne du livre, de l'écriture jusqu'à la diffusion. Le développement de la lecture est indispensable au développement de l'édition en langue bretonne : il est primordial maintenant de valoriser ce qui est édité. L'édition en langue bretonne dispose d'un potentiel de développement. Il existe un potentiel d'auteurs et un potentiel de lecteurs. Des voies de développement sont à explorer comme la médiation notamment. L'édition en langue bretonne ne s'est pas approprié certains outils, comme les journées de formation organisées par l'EPCC Livres et Lectures en Bretagne ; ou s'y dirige timidement avec l'utilisation des bases de données comme Electre, pour améliorer la phase de diffusion et valoriser l'édition en langue bretonne. Parallèlement, un travail de sensibilisation est à mener en direction des acteurs du monde du livre. Le rôle des médiathèques municipales est ici primordial et reste largement à développer.

Annexes

Liste des structures interrogées

Aber
Al Lanv
Al Liamm
An Alarc'h
Le Temps éditeur
An daolenn
Ar Gripi
Bannoù-Heol
Coop Breizh
Difetis
EPCC Livres et Lecture en Bretagne
Emgleo Breiz
FEA (Priz ar Yaouankiz, Priz ar Vugale)
Festival du livre en Bretagne
Gweladenn
Conseil départemental 29
Keit Vimp Bev
Klask
Kreizenn Dafar Sevenadurel Keltiek
Kuzul ar Brezhoneg
Conseil régional de Bretagne
L'encre de Bretagne
Lenn ha Dilenn
Les Éditions Label LN
Bibliothèque d'Ergué-Gabéric
Bibliothèque de Cavan
Bibliothèque de Quimperlé
Bibliothèque Brest Métropole
Levrioù e brezhoneg mar plij !
Mouladurioù Hor Yezh
Nadoz-Vor Embannadurioù
Penn da benn
Preder
Rue des Scribes
Sav-Heol
Skol Vreizh
Ti Emban ar Skolioù
Yoran Embanner

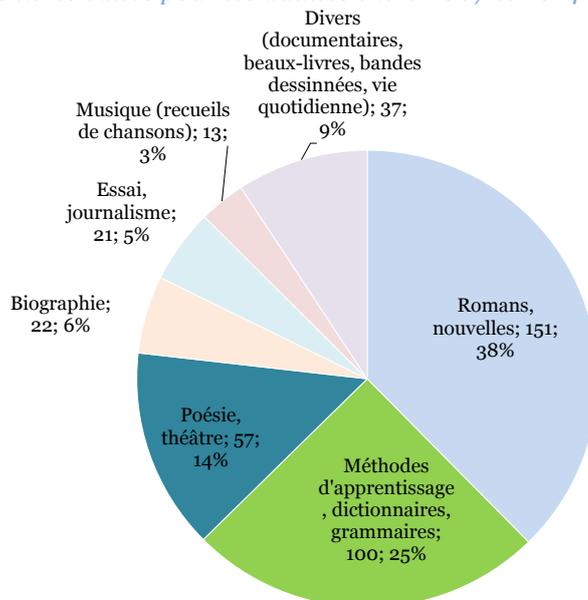
Chiffres clés de l'édition

	France	Bretagne	En breton	En gallois	En basque
Nombre d'éditeurs	Environ 8 000 dont 800 éditeurs régulièrement	317	34	350	
Nombre de titres	74 818	Environ 2 300	124	570	1 574
% de traductions	18%		36%		31%
Tirage moyen	7 281	2 400	Environ 500		2 403
Nombre de postes de travail équivalent temps plein	15 923	540	23		

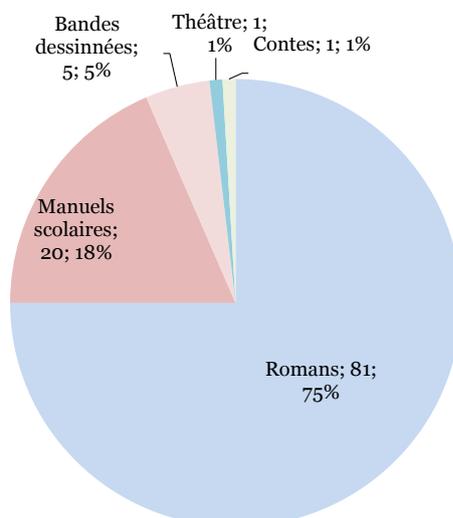
Répartition des titres édités en breton entre 2007 et 2014 selon la catégorie

Catégories	Création	Traduction	Total
Albums jeunesse	53	105	158
Romans, nouvelles	116	36	152
Romans jeunesse	110	16	126
Méthodes d'apprentissage, dictionnaires, grammaires	105	3	108
Manuels scolaires	32	48	80
Poésie	23	10	33
Théâtre	18	12	30
Biographie	20	3	23
Essai, journalisme	18	3	21
Bandes dessinées	3	17	20
Contes	10	8	18
Musique (recueils de chansons)	17	1	18
Vie quotidienne (tourisme, sport, nature)	8	2	10
Beaux livres	2	5	7
Documentaires (sciences, histoire, patrimoine)	5	2	7
Religion	2	4	6
Humour	2	0	2
Total	544	275	819

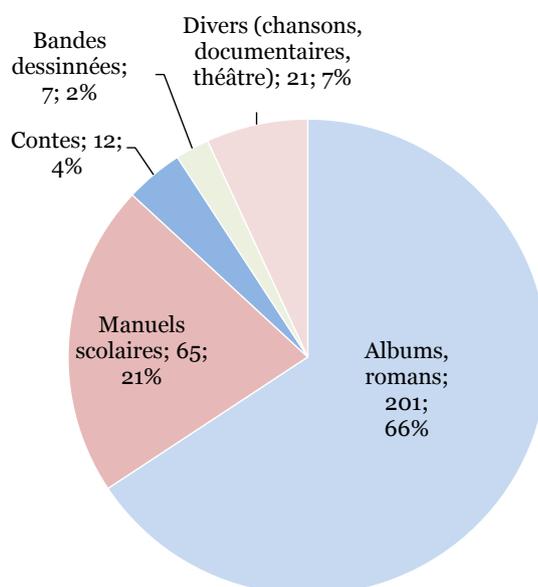
Répartition des titres édités pour les adultes entre 2007 et 2014



Répartition des titres édités pour les adolescents entre 2007 et 2014



Répartition des titres édités pour les enfants entre 2007 et 2014



Historique

- **1946** : premier numéro de la revue bimestrielle *al Liamm*
- **1950** : création de *Skol Vreizh*
- **1952** : création de *Kuzul ar Brezhoneg*
- **1953** : création d'*Emgleo Breiz*
- **1957** : création de *Coop Breizh*, et premier numéro de la revue trimestrielle *Brud*
- **1958** : création de *Preder*
- **1977** : premier numéro de la revue bimestrielle *Brud Nevez*
- **1980** : création du mensuel *Bremañ*
- **1982** : création de la maison d'édition *Keit Vimp Bev*
- **1983** : création d'*an Here*
- **1990** : création du festival du livre en Bretagne de Carhaix
- **1993** : création de la maison d'édition *Ti Embann ar Skolioù*
- **2000** : création du mensuel *Louarnig*
- **2001** : création du mensuel *Rouzig*
- **2004** : arrêt de la maison d'édition *an Here*
- **2004** : Prix ar Yaouankiz créé par FEA¹⁸
- **2005** : création de l'hebdomadaire *Ya !*
- **2012** : Programme de traduction littéraire créé par le Conseil régional de Bretagne
- **2013** : création de la revue pédagogique #brezhoneg par Skol an Emsav
- **2015** : Arrêt de la maison d'édition Emgleo Breiz créée en 1953

¹⁸ Formation Éducation Animation

Bibliographie

- Centre Régional du Livre en Bretagne, 2004, Les Pratiques de lecture des bretonnants, 31 pages.
- Christian Champion, 2014, L'Édition en Bretagne, Ar Men –Mars-Avril 2014, 6 pages.
- Inòc Aquitania, 2013, L'Édition de la langue occitane en Aquitaine, 42 pages.
- Livre et lecture en Bretagne, 2010, État des lieux du livre et de la lecture en Bretagne, 182 pages
- Ministère de la Culture et de la Communication, 2014, Économie du livre, le secteur du livre : chiffres-clés 2012-2013, 4 pages
- Office de la Langue Bretonne, 2002, Un Avenir pour la langue bretonne ? Rapport sur l'état de la langue bretonne, 260 pages.
- Office de la Langue Bretonne, 2004, enquête du l'édition en langue bretonne, 16 pages.
- Office de la Langue Bretonne, 2007, “La Langue bretonne à la croisée des chemins, deuxième rapport général sur l'état de la langue bretonne, 135 pages.
- Office Public de la Langue Bretonne, 2013, La Langue bretonne dans le marché du travail en 2012, 15 pages.

Sources

- Bibliothèque Nationale de France
- Centre National du Livre
- Coop Breizh
- Cyngor Llyfrau Cymru / Welsh Books Council
- Emgleo Breiz
- Kuzul ar Brezhoneg
- Conseil départemental du Finistère
- Livre et Lecture en Bretagne
- Observatoire de l'économie du Livre, service du livre et de la lecture, Ministère de la Culture et de la Communication
- Observatoire du dépôt légal
- Région Bretagne
- Ti Embann ar Skolioù